

FICHE D'INSCRIPTION SEJOURS 2026

Séjour : du au

Séjour : du au

Séjour : du au

VOTRE ENFANT

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT:

- Père Mère Tuteur Père Mère Tuteur
 Beau-père Belle-mère Famille d'accueil Beau-père Belle-mère Famille d'accueil

Nom et Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail :

Tel Domicile :

Tel Portable :

Profession :

Employeur :

Adresse locale le cas échéant (vacances chez les grands-parents, résidence secondaire) :

N° Allocataire CAF : Quotient Familial :

Ou n° Allocataire MSA :

Fournir un justificatif de QF ou pour les non allocataires votre dernier avis d'imposition
Sans justificatif, le tarif le plus élevé sera appliqué
Fournir également une attestation d'assurance responsabilité civile

Personne pouvant être jointe durant le séjour et autorisée à venir chercher l'enfant (obligatoire)

Lien avec l'enfant :

Te l : Mail :

Déclaration d'engagement

Je soussigné(e).....responsable légal de l'enfant
déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à
prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale)
rendues nécessaires par l'état de l'enfant et je m'engage à payer la part des frais d'accueils incombant:
frais médicaux, d'hospitalisation et d'opérations éventuels.

Je déclare avoir pris connaissance du "règlement séjours 2026" ci-joint et accepter les
conditions générales d'inscription qui y sont décrites.

Date et signature :

FICHE SANITAIRE

ETE 2026

ENFANT

NOM:.....

PRÉNOM:.....

DATE DE NAISSANCE:

AGE:.....

FILLE:

GARÇON:

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES A L'ACCUEIL DE L'ENFANT SUIVANT LES RECOMMANDATIONS JEUNESSE

VACCINATIONS

Joindre la photocopie du carnet de vaccination

Vaccins	Date du dernier rappel
DT Polio	

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT VOTRE ENFANT

Nom du médecin traitant :Téléphone :

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

Rubéole <input type="checkbox"/>	Varicelle <input type="checkbox"/>	Scarlatine <input type="checkbox"/>	Coqueluche <input type="checkbox"/>	Otite <input type="checkbox"/>	Rougeole <input type="checkbox"/>	Oreillons <input type="checkbox"/>
----------------------------------	------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	------------------------------------

ALLERGIES Asthme Oui Non Médicamenteuse Oui Non
 Alimentaires Oui Non Autre : Oui Non

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir :

Recommandations utiles des parents (Votre enfant porte-t-il des lentilles, lunettes, prothèses auditives, dentaires...)
Indiquez ci-après les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation.....)

L'enfant fait-il l'objet d'un PAI ? Oui Non

Si oui, joindre une copie du PAI au dossier et prévenir la directrice du séjour

Votre enfant est-il bénéficiaire de l'AEEH ? Oui Non

Si Oui, merci de nous fournir la notification de la décision de la MDPH

Indiquez ci-après les difficultés de santé

L'enfant suit-il un traitement médical ? Oui Non

Si oui, joindre une ordonnance et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine, marquées au nom de l'enfant)

AUTORISATIONS

J'autorise mon enfant à être filmé ou photographié Oui Non

J'autorise mon enfant à être maquillé Oui Non

J'autorise l'association à diffuser son image :

Sur notre site internet Oui Non

Sur la page Facebook du Rionet Oui Non Dans la Presse Oui Non

Nom & Prénom du responsable légal* :

Date.....Signature :

REGLEMENT SEJOURS ANNEE 2026

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTIONS

TARIFS :

A partir de cette année, nous proposons 2 tarifs distincts; l'un concerne les enfants résidant sur une des communes partenaire, l'autre les enfants des autres communes.
Nos tarifs (présentés sur le dépliant ou le site) comprennent : l'hébergement en pension complète (hors repas du midi du 1er jour), les transports pendant le séjour, les activités et le matériel pédagogique, l'encadrement par un personnel qualifié, l'assurance MAIF (responsabilité civile, accident, rapatriement)

INFOS PARENTS :

Pour le bon déroulement des séjours, nous demandons aux parents de ne pas rendre visite à leur enfant sans accord préalable du responsable du séjour.
Tout manquement grave aux règles de vie collective sera signalé aux parents ou tuteurs légaux, et l'exclusion pourra être prononcée. Dans ce cas, aucune somme ne sera remboursée.
Fournir une attestation "savoir nager" pour les séjours avec activité Canoé (Sports Nature et Sensation Vézère)

AIDES AUX SÉJOURS :

CAF : fournir le document Pass'Accueil Loisirs.

INSCRIPTION :

L'inscription à un séjour est soumise à l'adhésion (35€) à l'Association et au paiement de la cotisation. Cette cotisation n'est pas incluse dans le prix des séjours et son montant est indiqué dans le descriptif. Elle n'est jamais remboursable.
L'inscription est considérée comme définitive à réception du règlement complet.

PAIEMENT :

Le paiement doit être effectué en totalité lors de l'inscription
Le séjour doit être intégralement réglé avant le premier jour du séjour.
L'association propose la possibilité d'un échelonnement (3 chèques au maximum, se renseigner auprès du secrétariat)

ANNULATION D'UN SÉJOUR DU FAIT DE L'ASSOCIATION :

En cas d'annulation d'un séjour (circonstances liées à la sécurité, nombre insuffisant de participants, manque d'animateurs) et à défaut d'un accord amiable sur un séjour de substitution, la famille sera remboursée intégralement des sommes versées.

ANNULATION D'UN SÉJOUR DU FAIT DE L'INSCRIVANT :

L'annulation d'un séjour doit se faire par écrit (mail ou courrier).
La date à laquelle est reçue l'annulation détermine le montant des frais d'annulation à la charge de la famille:

- Annulation 21 jours (ou plus) avant la date de départ: 35 € de frais de dossier seront facturés (la cotisation reste due)
- Annulation 8 jours (ou plus) avant la date de départ: 50% du séjour sera dû (hors cotisation)
- Annulation à moins de 8 jours avant la date de départ: l'intégralité du séjour sera due.

RÉCLAMATIONS :

Les réclamations éventuelles devront être adressées par courrier aux co-présidentes de l'Association Multi-Rencontres du Rionet dans un délai de 8 jours après la fin du séjour. Toutefois, la responsabilité de l'Association ne saurait être engagée en cas de perte, de détérioration ou de vol d'affaires personnelles, objets de valeur ou espèces.

Je soussigné(e) (nom du parent et de l'enfant)

Reconnais avoir eu connaissance du règlement des séjours 2026

Le

Signature

LISTE MATERIEL NECESSAIRE

Pour tous les séjours fournir un repas froid pour le premier jour (midi)

Le matériel de camping n'est pas fourni par l'association

- tente * (1 tente pour 2 ou 3 enfants selon la taille de celle-ci)
- sardines & maillot
- duvet
- couverture (Attention les nuits sont fraîches)
- matelas de camping
- lampe de poche
- assiette, verre, (en plastique) couverts
- bol en plastique, 1 torchon
- gourde
- petit sac à dos pour pique-nique
- vêtements et chaussures de sport spécifiquement pour l'activité (prévoir une 2ème paire de chaussures)
- maillot et bonnet de bain (pas de caleçon)
- grande serviette de bain
- crème solaire
- pantalon souple (genre survêtement)
- casquette
- vêtements de pluie/froid (météo !!!)
- serviettes et affaires de toilette
- chaussettes et sous-vêtements
- vêtements de rechange en nombre nécessaire

En plus :

- livres, jeux, devoirs, doudous...
- Évitez les objets de valeurs !
- L'argent de poche n'est pas obligatoire et limité.
- Évitez la nourriture dans les affaires des enfants (ça fait venir les fourmis dans les tentes...)

Je calcule le montant total des séjours de mes enfants (à rendre avec l'inscription)

- | | |
|---|--------|
| • Montant séjour (s) (selon quotient familial*) : |€ |
| • Réduction famille *: |€ |
| • Réduction CAF : |€ |
| • Pass Colo : |€ |
| • Adhésion annuelle : (si validité non en cours) 35 € |€ |
| • TOTAL : |€ |

Tous les règlements sont effectués à l'ordre du Rionet.

Aides : joindre à la fiche d'inscription les justificatifs originaux de prises en charge (CAF, Pass colo...)

Nous acceptons les chèques ANCV (selon conventionnement).

ATTENTION , toute aide (venant d'organismes tiers) refusée au paiement partiel ou total du prix du séjour sera refacturée au responsable légal(e).

Pour toute information, nous contacter 05.65.37.20.74

- Je déclare avoir pris connaissance du règlement des séjours 2026 ci-dessus.

Signature (obligatoire) :